

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY	Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : sante-gilly@helha.be
HELHa Jolimont Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL	Tél : +32 (0) 64 23 37 59	Fax : +32 (0) 64 23 38 46	Mail : sante-jolimont@helha.be
HELHa Mouscron Rue du Couvent 82 B 7700 MOUSCRON	Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : sante-tournai@helha.be
HELHa Tournai - Salines 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI	Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : sante-tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 111 Promotion de la santé			
Ancien Code	PAIR1B11	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XAB1110		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	66 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p>HELHa Gilly Marie-Noëlle PIRNAY (marie-noelle.pirnay@helha.be) Céline BERTRAND (celine.bertrand@helha.be) Valérie BORGNIET (valerie.borgniet@helha.be)</p> <p>HELHa Jolimont Céline MASY (celine.masy@helha.be) Marjorie VANDERNIEPEN (marjorie.vanderniepen@helha.be) Joanna CANTARERO (joanna.cantarero@helha.be)</p> <p>HELHa Mouscron HELHa Tournai - Salines Gaëtane COUTEAU (gaetane.couteau@helha.be) Véronique DUVEILLER (veronique.duveiller@helha.be) Cyrielle KINS (cyrielle.kins@helha.be) Camille JOSEPH (camille.joseph@helha.be) Véronique FALYS (veronique.falys@helha.be) Aline STRAPUTICARI (aline.straputicari@helha.be) Amandine COISNE (amandine.coisne@helha.be) Natacha DEFIVES (natacha.defives@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Entre autres responsabilités du soignant, la prise en charge d'une personne implique de développer ou de renforcer chez celle-ci un rôle d'acteur de sa propre santé. Et ce, en apportant les connaissances facilitant le choix des comportements favorables au maintien ou à l'amélioration de la santé et ce aux différents âges de la vie.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence C 4 Concevoir des projets de soins infirmiers

- C 4.1 Evaluer la situation de santé d'un client, de son entourage ou d'une collectivité
- C 4.2 Cogérer des projets de soin ou programmes d'éducation pour la santé avec un client, son entourage

- ou une collectivité
- C 4.3 Choisir les interventions adaptées à la situation, dans les plans de soins de référence et les protocoles

Acquis d'apprentissage visés

- Evaluer la situation de santé du client, en référence aux dimensions physiques et psycho-sociales
- Proposer des interventions visant à prévenir ou maintenir la santé du client

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAIR1B11A	Embryologie, génétique, physiologie de la grossesse, prévention et éducation liées à la sexualité	24 h / 2 C
PAIR1B11B	Puériculture	12 h / 1 C
PAIR1B11C	Nutrition et diététique	12 h / 1 C
PAIR1B11D	Education pour la santé et sanitaire	12 h / 1 C
PAIR1B11E	Approche intégrée par exercices	6 h / 0 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAIR1B11A	Embryologie, génétique, physiologie de la grossesse, prévention et éducation liées à la sexualité	20
PAIR1B11B	Puériculture	10
PAIR1B11C	Nutrition et diététique	10
PAIR1B11D	Education pour la santé et sanitaire	10
PAIR1B11E	Approche intégrée par exercices	0

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Pour le calcul de la note de l'unité d'enseignement, nous appliquerons le principe d'un seuil à 8/20. si la cote d'une activité d'apprentissage est inférieure à 8/20, c'est la note la plus basse qui sera attribuée à l' UE.

Les modalités d'évaluation spécifiques sont reprises dans la fiche descriptive de l'activité d'apprentissage correspondante de l'implantation.

5. Cohérence pédagogique

Les différentes activités d'apprentissage de l'UE 111 contribuent à l'acquisition des acquis d'apprentissage de l'unité d'enseignement et au développement de la compétence 4 définie dans la fiche de l'unité d'enseignement. Les interventions infirmières de promotion de la santé, faisant partie de son rôle autonome nécessitent la maîtrise des acquis et contenus des différentes activités de l' UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Embryologie, génétique, physiologie de la grossesse, prévention et éducation liées à la sexualité			
Ancien Code	15_PAIR1B11A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CABI1111		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Céline BERTRAND (celine.bertrand@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'étude de l'embryologie, de la génétique et de la physiologie de la grossesse est indispensable à la compréhension des processus pathologiques et des soins qui en découlent.

L'infirmier(e) ayant des compétences en promotion de la santé et en éducation pour la santé, ce cours lui permet aussi d'accompagner ses patients en matière de contraception, d'hygiène de la grossesse et de prévention des infections sexuellement transmissibles.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme du cours, l'apprenant sera capable :

- de mobiliser ses connaissances de l'appareil reproducteur, de l'embryologie et de la génétique dans des situations liées à une grossesse eutocique.
- d'expliquer les différentes méthodes de contraception, les infections sexuellement transmissibles et les moyens de les prévenir ainsi que les recommandations en matière d'hygiène de la grossesse.

Et plus précisément de :

- Schématiser les organes génitaux féminin et masculin
- Décrire les mécanismes physiologiques de l'appareil génital féminin et masculin.
- Décrire chaque étape du développement embryonnaire précoce.
- Expliquer le fonctionnement du placenta et de la circulation fœtale.
- Citer les différentes possibilités et techniques en matière de diagnostic prénatal.
- Classer les maladies génétiques en fonction de leur mode de transmission.
- Déterminer le mode de transmission d'une maladie génétique en fonction d'un arbre généalogique
- Argumenter l'importance du diagnostic prénatal en matière de génétique dans une situation concrète
- Citer les modifications liées à la grossesse.
- Citer les étapes de la surveillance de la grossesse eutocique.
- Citer les recommandations en matière d'hygiène de la grossesse.
- Dans le cadre d'une situation concrète, proposer des conseils en matière d'hygiène de la grossesse.
- Décrire les méthodes de contraception ainsi que leurs avantages et leurs inconvénients.
- Comparer différentes méthodes de contraception.
- En lien avec une situation concrète, informer en matière de contraception.
- Décrire les infections sexuellement transmissibles (agent causal, mode de transmission, symptômes, prévention et traitement)
- Identifier les différentes structures de soins de santé primaire et leurs missions.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

PARTIE 1 : Anatomie et physiologie des appareils reproducteurs

1. Anatomie de l'appareil génital féminin
2. Physiologie de l'appareil génital féminin
3. Anatomie de l'appareil génital masculin
4. Physiologie de l'appareil génital masculin

PARTIE 2: Notions d'embryologie

1. La division cellulaire
2. La gamétogenèse
3. La fécondation et la nidation
4. Le développement embryonnaire précoce
5. La 2° semaine de développement
6. La 3° semaine de développement
7. Le placenta et la circulation fœtale
8. Le développement fœtal

PARTIE 3: Génétique

1. Le génome humain
2. Le diagnostic prénatal
3. Techniques de diagnostic en génétique
4. Les maladies génétiques

PARTIE 4: Les modifications et adaptations de l'organisme maternel durant la grossesse

1. Appareil génital
2. Appareil respiratoire
3. Appareil cardio-vasculaire
4. Appareil digestif
5. Appareil urinaire
6. La peau
7. Appareil locomoteur

PARTIE 5: Le suivi de la grossesse

1. La première consultation prénatale
2. Les autres consultations

PARTIE 6 : L'hygiène de la grossesse

1. Alimentation de la femme enceinte
2. Assuétudes (tabac, drogues, alcool)
3. Médicaments
4. Infections et grossesse

PARTIE 7 : Les structures de santé primaire

1. Planning familial
2. ONE
3. Maisons maternelles

PARTIE 8 : La parentalité

1. La mère
2. Le père
3. Les frères et les sœurs
4. Les grands-parents
5. La maternité autrement

PARTIE 9 : La contraception

1. Méthode d'abstinence périodique
 - A. Méthode des températures
 - B. Méthode OGINO-KNAUSS
 - C. Méthode de BILLINGS
2. Méthode de contraception circonstancielle
3. Méthodes mécaniques
 - A. Le condom
 - B. Le fémidom
 - C. Les produits spermicides
 - D. Le diaphragme
 - E. La cape cervicale
 - F. L'éponge contraceptive
 - G. Les dispositifs intra-utérins (D.I.U.)
4. Contraceptifs hormonaux
 - A. La pilule
 - B. La contraception d'urgence
 - C. L'injection IM trimestrielle
 - D. L'implant contraceptif
 - E. Le patch
 - F. L'anneau vaginal
 - G. Le stérilet hormonal
5. Stérilisation chirurgicale
6. Rôle d'éducation à la santé en matière de contraception

PARTIE 10 : Les IST

- A. Infections bactériennes
 1. Syphilis vénérienne
 2. Gonococcie
 3. Chlamydie
- B. Infections virales
 1. Herpès génital
 2. Hépatites virales
 3. Infection par le virus de l'immunodéficience humaine (VIH)
 4. Infection à l'human papilloma virus (HPV)
- C. Infections parasitaires et mycosiques
 1. Trichomonas
 2. Ectoparasites
 3. Candidoses

Démarches d'apprentissage

Cours magistral avec apport de schémas, de photos, de séquences vidéo, de résumés d'articles scientifiques.

Approche intégrée par exercices.

Les étudiants doivent donc maîtriser et faire les liens utiles avec les matières ci-dessous :

- Puériculture
- Education pour la santé
- Nutrition et diététique

Dispositifs d'aide à la réussite

A la fin de chaque séance de cours, activité de structuration à l'aide de tests reprenant des questions sur la matière vue.

A la fin de l'activité d'apprentissage, préparation de l'examen.

Sources et références

MITCHELL B., SHARMA R., Embryologie, Elsevier limited : Paris, 2005, 85 p.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports pédagogiques projetés lors des cours sous forme de diapos, de capsules vidéo, ...

4. Modalités d'évaluation

Principe

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Pour le calcul de la note de l'unité d'enseignement, nous appliquerons le principe d'un seuil à 8/20. Si la cote d'une activité d'apprentissage est inférieure à 8/20, c'est la note la plus basse qui sera attribuée à l'UE.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Cette UE est une moyenne arithmétique avec seuil à 8/20 entre les différentes activités d'apprentissage. Cela signifie que la note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de note strictement inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
2. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention en question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage).

Les modalités spécifiques se trouvent dans le document "MODALITES D'EVALUATION (annexe I aux fiches ECTS) - BLOC 1 Bachelier : infirmier responsable de soins généraux" disponible sur ConnectED dans les Valves, dans l'onglet « Examens ».

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Puériculture			
Ancien Code	15_PAIR1B11B	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CABI1112		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Valérie BORNIET (valerie.borgniet@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE111 : Promotion de la santé
Elle vise à sensibiliser les étudiants aux caractéristiques, besoins et soins spécifiques du bébé (à la sortie de la maternité), de l'enfant et de l'adolescent afin de prodiguer des soins infirmiers spécifiques aux enfants et adolescents et poser les fondements de leur santé future.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Compétence de fin de formation

Compétence 4 : Concevoir des projets de soins infirmiers

4C.4.1. Evaluer la situation de santé d'un client, de son entourage ou d'une collectivité

4C.4.2. Cogérer des projets de soin ou programmes d'éducation pour la santé avec un client, son entourage ou une collectivité

4C.4.3. Choisir les interventions adaptées à la situation, dans les plans de soins de référence et les protocoles

Acquis d'apprentissage de l'UE 111

- Evaluer la situation de santé du client, en référence aux dimensions physiques et psychosociales.
- Proposer des interventions visant à prévenir ou maintenir la santé

Acquis d'apprentissage de l'activité 111b

- Reconnaître les données recueillies par l'observation et l'entretien qui témoignent que l'enfant est bien portant
- Détecter les anomalies éventuelles
- Proposer des interventions pour répondre aux besoins spécifiques du bébé (à la sortie de la maternité), de l'enfant, de l'adolescent et de leurs parents.

Objectifs

- Définir le vocabulaire spécifique à la puériculture ;
- Décrire les besoins fondamentaux de l'enfant ;
- Identifier les facteurs qui influencent le développement et la croissance de l'enfant ;
- Situer les vaccinations recommandées dans le calendrier.
- Interpréter les courbes de croissance et de corpulence ;
- Identifier les anomalies de croissance et de développement ;
- Proposer des conseils, dans une situation concrète, par rapport à l'hygiène, à l'alimentation, à l'élimination, au sommeil, à la vaccination, aux accidents domestiques, ...

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Introduction
- Besoins fondamentaux de l'enfant
- Repères chronologiques
- La croissance de l'enfant
- La dentition
- L'hygiène de l'enfant
- L'alimentation de l'enfant
- L'élimination de l'enfant
- Le sommeil de l'enfant
- Le développement psychomoteur
- L'éveil de l'enfant
- La sécurité de l'enfant
- La vaccination

Démarches d'apprentissage

Exposé oral

Analyse de cas

Exercices : courbes de percentiles, calculs, ...

Dispositifs d'aide à la réussite

A la fin de chaque séance de cours, structuration à l'aide de quelques questions sur le contenu.

A la fin de l'activité d'apprentissage, préparation de l'examen.

Sources et références

CHALLAMEL M-J et THIRION M, Le sommeil, le rêve et l'enfant, Paris, Albin Michel, 2011, 374p.

INPES, Protégez vos enfants des accidents domestiques. www.inpes.sante.fr/CFESBases/catalogue/pdf/978/pdf consulté le 6/04/2015

TAEYMANS B. et DE BOCK C. « Mêmes en santé », la santé en collectivité pour les enfants et jeunes de 3 à 18 ans. in : Education Santé, 280, 2012, <http://www.educationsante.be/es/article.php?id=1490> (consulté le 18/08/12).

WANTY C. La maladie coeliaque. <http://www.pediatrie.be/fr/la-maladie-coeliaque-intolerance-au-gluten/711/2> (consulté le 13/01/2015).

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Support Powerpoint et portfolio.

4. Modalités d'évaluation

Principe

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Pour le calcul de la note de l'unité d'enseignement, nous appliquerons le principe d'un seuil à 8/20. Si la cote d'une activité d'apprentissage est inférieure à 8/20, c'est la note la plus basse qui sera attribuée à l' UE.

Pondérations

--	--	--	--

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Cette UE est une moyenne arithmétique avec seuil à 8/20 entre les différentes activités d'apprentissage. Cela signifie que la note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de note strictement inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
2. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention en question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage).

Les modalités spécifiques se trouvent dans le document "MODALITES D'EVALUATION (annexe I aux fiches ECTS) - BLOC 1 Bachelier : infirmier responsable de soins généraux" disponible sur ConnectED dans les Valves, dans l'onglet « Examens ».

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Nutrition et diététique			
Ancien Code	15_PAIR1B11C	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CABI1113		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Marie-Noëlle PIRNAY (marie-noelle.pirnay@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Une alimentation saine et variée joue un rôle fondamental dans le maintien de la santé, préoccupation centrale de l'infirmier.

De par sa proximité avec le client, celui-ci est bien placé pour intervenir dans ce domaine et ceci en collaboration avec une équipe pluri-disciplinaire

Objectifs / Acquis d'apprentissage

1. Liens avec les paliers de compétences

C.4 Concevoir des projets de soins infirmiers

C.4.1. Evaluer la situation de santé d'un client, de son entourage, ou d'une collectivité

C.4.2 Cogérer des projets de soin ou programmes d'éducation pour la santé avec un client, son entourage ou une collectivité

C.4.3. Choisir les interventions adaptées à la situation des plans de soins de référence et les protocoles

2. Acquis d'apprentissage visés

- Evaluer la situation de santé du client, en référence aux dimensions physiques et psycho-sociales
- Proposer des interventions visant à prévenir ou maintenir la santé du client

3. Objectifs

Le cours théorique de nutrition de BIRSG Bloc 1se divise en 9 parties, à savoir :

ø 1ère partie : Introduction à la notion d'énergie et de masse corporelle

L'apprenant sera capable de :

§ Décrire les 2 compartiments de base de la masse corporelle

§ Décrire les différents postes de la dépense énergétique journalière chez le sujet adulte

§ Calculer la dépense énergétique et le besoin énergétique journalier

§ Appliquer la formule permettant d'évaluer l'importance de la masse corporelle et interpréter le résultat

ø 2ème à 6ème partie : Les nutriments énergétiques (P, L, G) et non énergétiques (eau, fibres alimentaires, vitamines et sels minéraux)

L'apprenant sera capable de :

- § Classer sur le plan nutritionnel les différents nutriments
- § Définir les rôles des différents nutriments dans l'organisme (y compris index glycémique)
- § Nommer les enzymes intervenants lors de la digestion et de l'absorption des différents nutriments
- § Illustrer le métabolisme des glucides, lipides et protides (voie métabolique)
- § Situer les besoins journaliers/ apports nutritionnels recommandés de tous les nutriments
- § Citer les sources alimentaires des différents nutriments
- § Enoncer l'impact des carences et excès des différents nutriments
- § D'identifier les connaissances d'un client au niveau des différents nutriments et ce, afin de réaliser un bilan d'indépendance, de formuler des hypothèses, de cibler les explications nécessaires et ensuite d'évaluer les résultats (connaissance : alimentation équilibrée).

ð 7ème partie : Equilibre nutritionnel

L'apprenant sera capable de :

- § Décrire les recommandations nutritionnelles actuelles
- § Décrire la pyramide alimentaire
- § Définir l'équilibre et décrire l'importance des différents repas
- § D'identifier les connaissances d'un client au niveau des recommandations nutritionnelles et de la pyramide alimentaire et ce, afin de réaliser un bilan d'indépendance (calcul des besoins nutritionnels), de formuler des hypothèses, de cibler les explications et les conseils nécessaires (astuces diététiques, alimentation fractionnée, journée alimentaire équilibrée, prise tardive d'un repas) et ensuite d'évaluer les résultats (connaissance : alimentation équilibrée).

ð 8ème partie : A chaque individu son alimentation

Nous avons tous besoin des mêmes substances nutritives, mais les changements physiologiques accompagnant la croissance, la grossesse, le vieillissement, ... peuvent modifier ces différents besoins. Ce chapitre passe en revue, de manière très brève, les différentes modifications.

L'apprenant sera capable de :

- § Décrire les changements alimentaires en fonction de l'âge ou des changements physiologiques.
- § Synthétiser les principales informations nutritionnelles à retenir et à conseiller en fonction d'une situation physiologique spécifique.
- § D'identifier les connaissances d'un client en fonction de leur particularités (personne âgées, enfant, adolescent, femme enceinte) et ce, afin de réaliser un bilan d'indépendance, de formuler des hypothèses, de cibler les explications nécessaires et ensuite d'évaluer les résultats (connaissance : alimentation équilibrée)

ð Dernière partie : Rapports entre les modes de vie et les maladies

Ce chapitre est une introduction au cours de diététique de BIRSG bloc 2. Il fait le lien, sans entrer dans les détails, entre comportement, habitudes alimentaires et maladies chroniques dites « de civilisation », telles que diabète, obésité, maladies digestives, hyperlipidémies, maladies cardio-vasculaires, cirrhose, lithiases, cancers...

Cette partie met également en avant qu'un nouveau «mode alimentaire», un meilleur choix des aliments, une organisation différente des repas et du rythme de vie (plus d'activités) contribuent à prévenir ou à corriger bon nombre de « troubles » métaboliques

L'apprenant sera capable de :

- § Cerner les erreurs alimentaires les plus courantes
- § Expliquer les moyens à mettre en œuvre pour prévenir et/ou corriger ces erreurs alimentaires (maladie chronique dites de civilisation et les erreurs alimentaires et ou de style de vie).

L'apprenant sera capable de :

- § Identifier et cerner dans une recette ou un menu les ingrédients pouvant être modifiés ou diminués afin d'améliorer sa qualité nutritionnelle

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. Introduction

- § Quelques définitions

2. Nutrition et énergie

- § Notion de masse corporelle ou de poids
- § Métabolisme énergétique et énergie des aliments

- § Evaluation des dépenses et des besoins énergétiques
- § Formules pour le calcul de la DEJ ou DET (totale) chez l'adulte

3. La nouvelle pyramide alimentaire 2020

- § Equilibre nutritionnel et bilan énergétique
 - Les recommandations nutritionnelles actuelles chez le sujet adulte
- § Le comportement alimentaire réel par rapport aux recommandations
 - L'équilibre et l'importance des différents repas

4. Nutriments énergétiques et non énergétiques

- § Les glucides
 - Classification sur le plan nutritionnel
 - Rôles et fonctions des glucides dans l'organisme
 - Digestion et vitesse d'absorption des glucides
 - Métabolisme des glucides (en lien avec le cours de biochimie)
- § Les lipides
 - Classification sur le plan nutritionnel
 - Rôles et fonctions des lipides
 - Digestion des lipides
 - Métabolisme des lipides (en lien avec le cours de biochimie)
- § Les protéines
 - Classification sur le plan nutritionnel et qualité biologique
 - Fonctions des protéines dans l'organisme
 - Besoin protidique journalier et équilibre azoté
 - Digestion et métabolisme (en lien avec le cours de biochimie)

§ L'eau

- L'eau et la physiologie humaine
- Importance de l'eau en nutrition
- Besoins en eau
- Perturbations de la balance hydrique et signes cliniques
- Eaux de boisson

§ Les fibres alimentaires

Définition

- Classification et effets physico-chimiques
- Propriétés physiologiques et effets nutritionnels
- Besoins et consommation de fibres alimentaires

§ Les sels minéraux

- Sels minéraux et oligo-éléments
- Rôles et sources des sels minéraux et des oligo-éléments
- Conséquences excès/carences

§ Les vitamines

- Sources alimentaires des vitamines
- Sensibilité des vitamines
- Sites d'absorption
- Fonctions de base des vitamines sur le plan physiologique
- Apports nutritionnels recommandés pour les vitamines
- Rôles et sources des vitamines
- Conséquences excès/carences

5. A chaque individu son alimentation

- Les nourrissons (en lien avec le cours de puériculture)
- L'allaitement maternel (en lien avec le cours de puériculture)
- Les différents types de lait (en lien avec le cours de puériculture)
- La diversification alimentaire (en lien avec le cours de puériculture)
- Les enfants et les adolescents (en lien avec le cours de puériculture)
- La femme enceinte et allaitante (en lien avec le cours d'embryologie)

- Les personnes âgées

6. Lecture des étiquettes et interprétation

Démarches d'apprentissage

Cours magistral pour exposer certains volets de théorie avec support visuel

Echanges entre les étudiants et l'enseignant sur base de la matière et de leurs expériences personnelles

Utilisation de séquences vidéo et photos pour illustrer la matière.

D'autres activités d'apprentissage dont une approche intégrée par exercices sont satellites à cette activité d'enseignement.

Les étudiants doivent donc maîtriser et faire les liens utiles avec les matières ci-dessous :

- Embryologie, génétique, physiologie de la grossesse, prévention et éducation à la santé liées à la sexualité
- Puériculture
- Education pour la santé

Dispositifs d'aide à la réussite

Mises en situation et exercices d'applications

Questions à la fin de chaque chapitre

Sources et références

CSS, Recommandations nutritionnelles pour la Belgique , 2016

ONE, Enfant et nutrition Guide à l'usage des professionnels, 2009

Nubel, Table belge de composition des aliments , Avril 2016

JL Schlienger, Nutrition clinique pratique chez l'adulte et l'enfant , Ed Elsevier Masson, 2014

JL Schlienger, Diététique en pratique médicale courante, Ed Elsevier Masson, 2014

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement intégrée, l'étudiant est tenu d'atteindre la maîtrise des compétences et acquis d'apprentissage décrits dans la fiche ECTS et la ou les fiche(s) descriptive(s) de l'activité d'apprentissage. La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage lors des concertations d'UE et amenée en jury de délibération.

Les modalités spécifiques se trouvent dans le document "MODALITES D'EVALUATION (annexe I aux fiches ECTS) - BLOC 1 Bachelier : infirmier responsable de soins généraux" que l'étudiant a reçu, signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser des questions éventuelles.

Il peut également se référer à la fiche annexe "UE111 -Annexe fiche UE-Gilly-23-24" disponible sur ConnectED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit au Q2 et examen écrit au Q3.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Cette UE est une moyenne arithmétique avec seuil à 8/20 entre les différentes activités d'apprentissage. Cela signifie que la note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de note strictement inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
2. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention en question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage).

Les modalités spécifiques se trouvent dans le document "MODALITES D'EVALUATION (annexe I aux fiches ECTS) - BLOC 1 Bachelier : infirmier responsable de soins généraux" disponible sur ConnectED dans les Valves, dans l'onglet « Examens ».

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Education pour la santé et sanitaire			
Ancien Code	15_PAIR1B11D	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CABI1114		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Céline BERTRAND (celine.bertrand@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Dans le cadre du cours d'Éducation pour la santé 1, nous nous attacherons principalement à aborder et développer les différents concepts phares en promotion de la santé et en éducation pour la santé. Il s'agira notamment d'analyser les comportements de santé en lien avec les facteurs qui les influencent. L'accent est donc mis sur les approches comportementales et socio-environnementales de la santé.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme du cours, l'apprenant sera capable:

- D'analyser les besoins éducatifs de son client
- De définir les concepts suivants :

Santé/maladie/santé publique

Représentations

Information/éducation

Prévention/promotion de la santé

Éducation pour la santé/éducation du patient

Empowerment, nudging, relation éducative

Intervention en éducation, diagnostic éducationnel, comportement de santé

- D'identifier, à partir d'une situation concrète, les facteurs influençant les comportements de santé
- De faire les liens entre les représentations, les comportements de santé et les facteurs d'influence
- D'illustrer, sur base d'une situation concrète, les étapes de la démarche éducative.
- De distinguer, sur base d'une situation concrète, l'information de l'éducation.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

CHAPITRE 1. LA SANTE, UN CONCEPT EN EVOLUTION

CHAPITRE 2. LE CONCEPT DE MALADIE

CHAPITRE 3. LA PREVENTION

CHAPITRE 4. L'EDUCATION POUR LA SANTE

CHAPITRE 5. L'EDUCATION DU PATIENT

CHAPITRE 6. LA PROMOTION DE LA SANTE

CHAPITRE 7. L'EMPOWERMENT

CHAPITRE 8. LA DÉMARCHE ÉDUCATIVE

CHAPITRE 8. LES COMPORTEMENTS DE SANTÉ

CHAPITRE 9. LES MODÈLES EXPLICATIFS DE LA SANTÉ

Démarches d'apprentissage

Alternance d'exposés et de méthodes actives et participatives.

Dispositifs d'aide à la réussite

Des exercices sont proposés tout au long des cours.

Sources et références

Jacques A. Bury (1992). Education pour la santé : concepts enjeux planifications. Bruxelles: De Boeck Université. 231 p.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Le syllabus et les supports projetés lors des cours sous forme de diapos.

4. Modalités d'évaluation

Principe

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Pour le calcul de la note de l'unité d'enseignement, nous appliquerons le principe d'un seuil à 8/20. Si la cote d'une activité d'apprentissage est inférieure à 8/20, c'est la note la plus basse qui sera attribuée à l'UE.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Cette UE est une moyenne arithmétique avec seuil à 8/20 entre les différentes activités d'apprentissage. Cela signifie que la note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de note strictement inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
2. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention en question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage).

Les modalités spécifiques se trouvent dans le document "MODALITES D'EVALUATION (annexe I aux fiches ECTS) - BLOC 1 Bachelier : infirmier responsable de soins généraux" disponible sur ConnectED dans les Valves, dans l'onglet « Examens ».

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Approche intégrée par exercices			
Ancien Code	15_PAIR1B11E	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CABI1115		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	0 C	Volume horaire	6 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Marie-Noëlle PIRNAY (marie-noelle.pirnay@helha.be)		
Coefficient de pondération	0		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Les exercices sont intégrés dans les activités d'apprentissage de l'UE ; un examen à blanc est rtoposé en préparation à l'examen.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Evaluer la situation de santé du client, en référence aux dimensions physiques et psycho-sociales
Proposer des interventions visant à prévenir ou maintenir la santé du client

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Embryologie, génétique, physiologie de la grossesse, prévention et éducation liées à la sexualité 24 h
Puériculture 12 h
Nutrition et diététique 12 h
Education pour la santé et sanitaire 12 h

Démarches d'apprentissage

Un examen blanc sera proposé aux étudiants reprenant un cas pratique sur lequel viennent se greffer les questions propres à chaque AA de l'UE

Dispositifs d'aide à la réussite

Des exercices sont proposés au sein de chaque activité d'apprentissage de l'UE

Sources et références

Voir ppt dans ConnectED

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

sur ConnectED

4. Modalités d'évaluation

Principe

Cette activité d'apprentissage n'est pas évaluée.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation						

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 0

Dispositions complémentaires

Cette UE est une moyenne arithmétique avec seuil à 8/20 entre les différentes activités d'apprentissage. Cela signifie que la note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de note strictement inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
2. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention en question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage).

Les modalités spécifiques se trouvent dans le document "MODALITES D'EVALUATION (annexe I aux fiches ECTS) - BLOC 1 Bachelier : infirmier responsable de soins généraux" disponible sur ConnectED dans les Valves, dans l'onglet « Examens ».

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).